

LE CATONICIEN

CHENU



CHENU



SOMMAIRE

Vie Administrative et Associative

• Mot du Maire - Conseil Municipal	3
• Les commissions - Votre Mairie	4
• Le personnel communal	5
• Tarifs Communaux	6 et 7
• Budget 2022	8
• Vie Associative et Résultat des concours 2022	9

La vie à Chenu

• École (SIVOS) - Les Permanences France Services	10
• Le vieux chêne	11
• Chenu info'	12 à 17
** bio déchets	
** sortir à Chenu	
** square Ludwig Rajchman	
** succulentes	
** 14 juillet en images	
• Les marchés aux alentours de Chenu	16

Renseignements Utiles

• Formalités Administratives	17
• Renseignements Utiles	18 et 19
• Déchèteries et informations tri	
• Gare ...	
• Transport scolaire	20
• Santé	21
• Clic, Services à la personne	22

Dernière page de couverture :

- L'équipe de rédaction
- Numéros de téléphone
- Les Entreprises de Chenu

► Flash appel aux habitants

Le désherbage manuel ou mécanique de la voie publique demande beaucoup de temps.

Notre employé communal, le fait à ce jour, mais la municipalité souhaite et demande l'aide des propriétaires riverains afin de lui faciliter la tâche.

Photo de couverture :

Gagnant du concours de dessin d'enfants (catonicien 2022) et en fondu d'image le city stade.

Le Mot du Maire

Chers Catoniennes et chers Catoniens,

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'accordez depuis un an. Avec les adjoints et les conseillers, nous mettons tout en œuvre pour améliorer votre quotidien. Fin 2022 et début 2023 fût une période riche, avec de nombreuses nouveautés : l'installation d'un distributeur de baguettes, la fin des travaux dans la maison de Marthe à côté de la Grange Dîmière, l'aménagement du square avec des jeux pour enfants et un city stade pour petits et grands.

Les projets sont nombreux pour la fin d'année : les toilettes publiques, les peintures des menuiseries de la mairie, de la porte de l'église, le parking nord de la Grange Dîmière, la finalisation des ventes de terrains.

Nous avons accueilli en octobre 2022, Antoine Barchietto. Il assure l'entretien de notre village et a, notamment, installé les barrières et les bancs.

Malgré la mobilisation des parents d'élèves et de la population de Chenou et de Saint Germain d'Arcé, nous perdons une classe à la rentrée scolaire.

J'ai une pensée toute particulière pour Mme Voisin qui s'est occupée durant de nombreuses années des enfants des écoles de Chenou.

Pour finir, je voudrais remercier Barbara Berson, notre secrétaire depuis 4 ans pour son professionnalisme, sa disponibilité, sa bonne humeur, et lui souhaiter le meilleur pour ses projets futurs.

Bonne lecture.

Thierry Lecerf,
Le Maire

Le Conseil Municipal

• Les Elus :

Thierry Lecerf
Statisticien décisionnel
Maire

Jean-Pierre Avril
Plombier retraité
1^{er} Adjoint

Laëtitia Refour
Adjoint administratif territorial
2^{ème} Adjointe

Guillaume Boutignon
Conseiller arboricole
3^{ème} Adjoint



Eric Martineau
Arboriculteur
Conseiller

Fabrice Porcheron
Arboriculteur
Conseiller

Françoise Pellerot
Accompagnante d'élèves en handicap
Conseillère

Dominique Ménard
Agriculteur
Conseiller

Muriel Tireau
Comptable
Conseillère

Marie-France Narbonne
Aide-soignante
Conseillère



• Les Commissions

PRÉSIDENT DE DROIT : Thierry Lecerf

Communauté de Communes:

Eric Martineau
(Suppléant: Thierry Lecerf)

S.I.V.O.S. de la Fare:

Graziella Chapin; Muriel Tireau
(suppléante: Françoise Pellerot)

CCAS - CSAC (*Soutient aux Aînés de Chenu*):

Jean-Pierre Avril; Laëtitia Refour;
Guillaume Boutignon; Françoise Pellerot;
Marie-France Narbonne; Graziella Chapin;
Eric Martineau

S.M.A.E.P. (*Eau Potable*):

Jean-Pierre Avril; Fabrice Porcheron
(Suppléant: Dominique Ménard)

ATESART

(*Agence des territoires de la Sarthe*):
Thierry Lecerf; Jean-Pierre Avril

Correspondant Défense:

Thierry Lecerf

Référent à la sécurité routière:

Jean-Pierre Avril (Suppléant: Thierry Lecerf)

Référent tempête:

Jean-Pierre Avril (Suppléant: Thierry Lecerf)

CNAS

(*Comité national d'actions sociales des agents communaux*):
Thierry Lecerf

Commission d'Appel d'Offres:

Jean-Pierre Avril; Laëtitia Refour; Eric Martineau;
Fabrice Porcheron

(Suppléants: Marie-France Narbonne;
Françoise Pellerot; Dominique Ménard)

Commission Finances:

Jean-Pierre Avril; Laëtitia Refour;
Guillaume Boutignon; Muriel Tireau;
Eric Martineau

Commission Urbanisme Voirie/ Bâtiment:

Jean-Pierre Avril; Laëtitia Refour;
Guillaume Boutignon; Eric Martineau;
Françoise Pellerot; Dominique Ménard;
Fabrice Porcheron

Comission tourisme, patrimoine, décocation, jury concours maisons

(*fleuries et illuminées*):
Laëtitia Refour; Guillaume Boutignon; Jean-
Pierre Avril; Marie Narbonne; Graziella Chapin

Commission Culture, cérémonie, loisirs:

Laëtitia Refour; Guillaume Boutignon;
Jean-Pierre Avril; Marie Narbonne;
Graziella Chapin;

Muriel Tireau; Eric Martineau; Françoise Pellerot

Commission Communication

(*Le Catonicien, site web, application info*):
Laëtitia Refour; Marie Narbonne; Graziella
Chapin; Muriel Tireau; Françoise Pellerot

Délégués aux Ordures Ménagères :

Jean-Pierre Avril (Suppléant: Thierry Lecerf)

Délégués FLAMM

(*Syndicat Mixte Fare Loir Aune Maronne
Maulne*):
Dominique Ménard
(Suppléant: Guillaume Boutignon)

Votre Mairie

• Horaires d'ouverture:

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi:
de 8h30 à 12h30

(Fermé le mercredi et samedi)

+ services proposés :

- Photocopies (0,30€)



Rue principale -72500 Chenu

☎ 02.43.46.00.56

✉ mairie.chenu@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, merci de prendre contact auprès de la mairie

Le Personnel Communal à votre service

•Service Administratif (Commune & Sivos):

Barbara Berson



•Service Technique (commune):

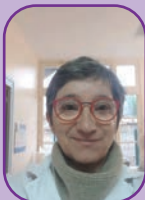
Antoine Barchietto



École et Cantine

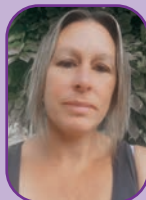
•Agent de la restauration scolaire (Commune):

Nathalie Brimbal



•ATSEM (SIVOS):

Lydie Butet



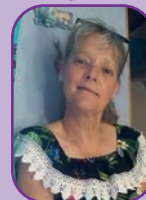
•ATSEM (SIVOS):

Claire Gonnin



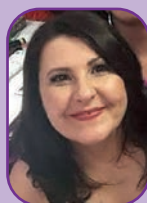
•Agent d'entretien (Commune & SIVOS):

Dominique Bonifait



•Agent d'animation (SIVOS):

Pascale Herrou



•Agent de la restauration scolaire (SIVOS):

Marie-Christine Blanchard



... Secrétaire de Mairie ...

Barbara,



Notre émérite secrétaire de mairie nous quitte après plus de quatre années de bons et loyaux services comme il est de coutume d'écrire. En effet, Barbara souhaite prendre un autre chemin que celui des mairies de nos villages et son souhait est bien respectable.

Barbara, nous avons aimé travailler ensemble et avec toi, ton charisme, ton dévouement et ton ingéniosité au service de notre belle commune, ton humour, ton sourire et ta gentillesse auront été autant de qualités que nous regrettons déjà. La vie est ainsi faite et c'est avec une sincérité profonde que nous te souhaitons tous une réussite dans tes nouveaux projets sans douter que nos chemins se croiseront de nouveau.

Le Conseil municipal et les maires, Solange, Éric et Thierry.

... M^{me} Voisin ...



Le Conseil municipal, M^r le Maire Thierry Lecerf et Solange Carré, Maire honoraire de Chenu se joignent à moi pour rendre hommage à M^{me} Jacqueline Voisin, ATSEM à l'école de Chenu pendant plus de 30 ans.

Nous présentons nos très sincères condoléances à M^r Daniel Voisin, son époux, Nathalie et Nicolas, ses enfants, Céline, sa belle-fille, ses 5 petits-enfants, ainsi que toute la famille et amis.

Nous garderons de bons souvenirs de Jacqueline.

Jacqueline aimait son travail à l'école de Chenu, elle a participé à l'éducation de bien des enfants de Chenu et St Germain pendant de très nombreuses années.

Son travail sans relâche pour la municipalité était apprécié par tous, elle était toujours prête à aider. Les enfants l'aimaient et elle leur rendait bien.

La maladie l'a emportée, mais elle sera toujours présente dans nos mémoires à Chenu et ailleurs.

Repose en paix Jacqueline.

Éric.

Tarifs Communaux

Location :

• La Grange Dîmière:



- **Capacité : 347 personnes**
- **Superficie : rdc-180 M² - étage-157 M²**
- **Caution de 1000 €**
- **Forfait nettoyage : 300 €**

Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Vaisselle
1 Jour le week-end de 9h à 9h	week-end complet (du samedi 9h au lundi 9h)	1 Journée en semaine (du lundi au vendredi) de 9h à 9h	1/2 journée (vin d'honneur ou réunion sans repas)	• 30 couverts: 40€ • 40 couverts: 50€ • 70 couverts: 60€
Tarif : 250€	Tarif : 400€	Tarif : 200€	Tarif : 150€	
Chauffage (du 01/10 au 31/04) Tarif : 50€	Chauffage (du 01/10 au 31/04) Tarif : 100€	Chauffage (du 01/10 au 31/04) Tarif : 50€	Chauffage (du 01/10 au 30/04) Tarif : 50€	

****Tarif vaisselle perdue ou cassée :**

Tasse, soucoupe, couvert, verre : 1,60 €

Assiette : 3,10 € et carafe : 3,90 €

****Le règlement de la location et de la caution**

devront correspondre au compte bancaire personnel de la personne demandant la location de la Grange Dîmière.

• La Salle polyvalente :



- **Capacité : 50 personnes**
- **Caution de 500 €**
- **Forfait nettoyage : 50 €**

Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
1 Jour Déjeuner: de 9h à 19h Dîner: 14h/9h <i>Sans Vaisselle</i>	1 Jour Déjeuner: de 9h à 19h Dîner: 14h/9h <i>Avec Vaisselle</i>	Week-end du samedi matin au dimanche soir <i>Sans Vaisselle</i>	Week-end du samedi matin au dimanche soir <i>Avec Vaisselle</i>	Vin d'honneur ou réunion <i>Avec ou sans Vaisselle</i>
Tarif : 70 €	Tarif : 100 €	Tarif : 110 €	Tarif : 150 €	Tarif : 40 €
Chauffage (du 01/10 au 31/04) Tarif : 15 €	Chauffage (du 01/10 au 31/04) Tarif : 15 €	Chauffage (du 01/10 au 30/04) Tarif : 25 €	Chauffage (du 01/10 au 31/04) Tarif : 25 €	Chauffage (du 01/10 au 31/04) Tarif : 15 €

Chaque Association de la commune pourra bénéficier d'une utilisation gratuite des salles hors chauffage et ménage.

• Barnum :

- **Dimensions : 5m x12m**
- **Tarif : 160 €**
- **Caution : 500 €**

L'utilisation doit se faire uniquement sur la commune
Une location gratuite pour les associations de la commune

Pour toute demande, merci de vous adresser à la mairie.

Tarifs Communaux

Location :

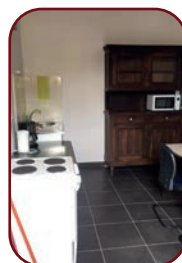
• Maison de Marthe : La Résidence d'artistes



La maison des Artistes



La maison des Artistes se situe à coté de la Grange Dimière



Intérieur

Accessible PMR

- Capacité : 15 personnes
- Forfait nettoyage : 100 €

Equipement :

- 1 cuisine,
- 3 chambres
- 1 salle d'eau

comprenant :

- 2 douches dont 1 PMR
- 3 wc dont 1 PMR
- 2 lavabos

Tarifs :

Chambre "Chêne" (obligatoire)	Chambre "Cheval"	Chambre "Pomme"	Chambre "Raisin"
5 couchages	3 couchages	3 couchages	3 couchages
Tarif : 85 €	Tarif: 35 €	Tarif: 35 €	Tarif: 35 €

Fournis:

Les oreillers, les protège-oreillers et protège-matelas

Non Fournis:

Les draps et les serviettes de toilette

Autres tarifs communaux :

• Assainissement :

Forfait annuel: 60 €
 Prix du m³ consommé : 1,05 €
 (0,89 € tarif en vigueur pour la commune et 0,16 € redevance agence de l'eau)

• Taxe raccordement au réseau assainissement : 762 €

• Cimetière communal :

Concession trentenaire : 100 €
 Cave Urne trentenaire : 100 €
 Concession-double trentenaire : 200 €
 Jardin du souvenir : gratuit
 Pas d'emplacement de colombarium

Parc locatif appartenant à la municipalité

• Appartement Est de la mairie • Appartement Etage de la mairie

Comprend :

- 1 cuisine,
- 1 salon/salle à manger,
- 1 salle de bain,
- 3 chambres



Comprend :

- 1 cuisine,
- 1 salon/salle à manger,
- 1 salle de bain,
- 1 chambre

• Appartement au dessus de "La Pom'Gourmande"

Comprend :

- 1 salon/salle à manger, avec coin cuisine,
- 1 salle de bain,
- 3 chambres,
- 1 petite cour extérieure



Pour tout renseignement sur les tarifs et disponibilités de ces logements, vous pouvez vous adresser à la mairie.

Des terrains constructibles sont disponibles à la vente dont un terrain déjà viabilisé.
 pour toute demande, merci de vous adresser à la mairie.

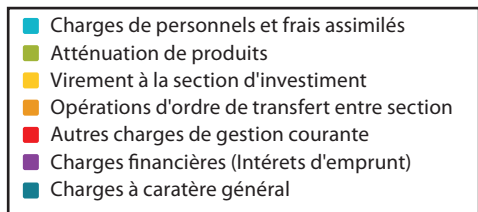
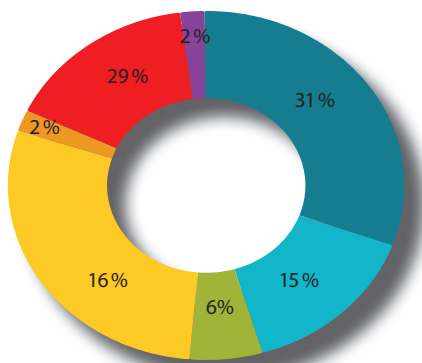
Budget 2023

Le Budget prévisionnel de notre commune pour 2023 s'élève à

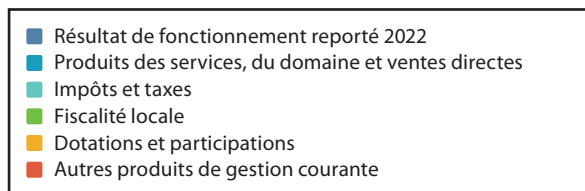
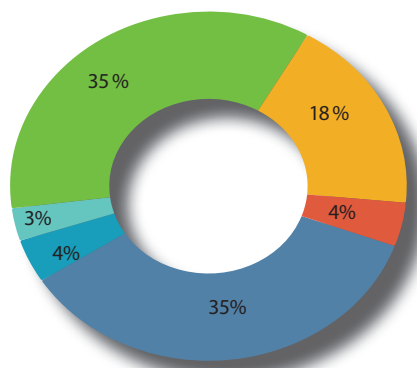
- 566 304,93€ pour la section fonctionnement
- 538 975,55€ pour la section de l'investissement

Fonctionnement :

Dépenses :

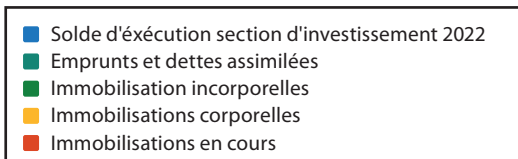
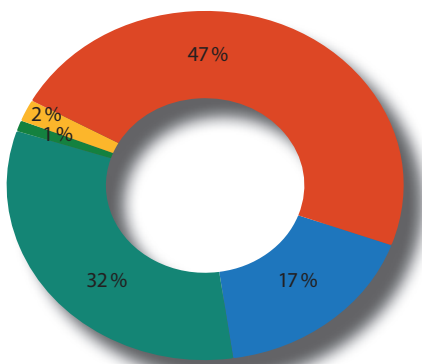


Recettes:

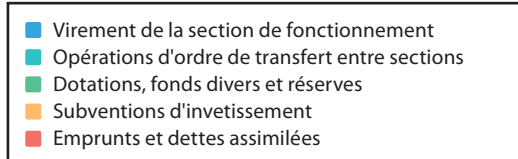
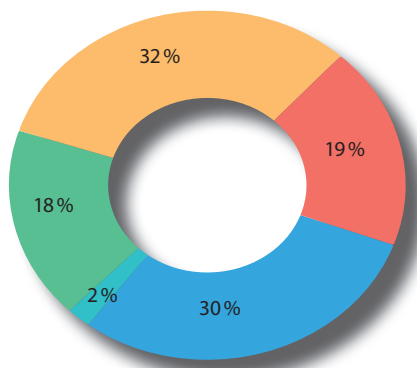


Investissement:

Dépenses :



Recettes:



La vie Associative

ACHENU

(Association Cheminement Histoire
Environnement Nature Usage)
Pdt : M^R Gilles ROCHETTE
02.43.46.04.17

U.N.C.

(Union Nationale des Anciens Combattants)
Pdt : M^R Nicolas LECLERC
02.43.46.02.60

Club des Aînés Ruraux

Pdt : M^R Olivier LE MARQUAND
06.06.49.71.80

Comité des Fêtes

Pdt : M^r Alexandre PELLEROT
06.34.61.77.11

Les Amis du SIVOS

Pdte: M^{ME} Graziella CHAPIN
06.50.38.53.31

Société de Chasse

Pdt : M^R Pierre MÉNARD
02.43.46.02.75

Société de Musique

Pdt : M^R Michel BOUDEVIN
02.43.46.02.34

Amicale des Sapeurs Pompiers

Pdte: M^{ME} Sandra MARTINEZ
St Germain d'Arcé
06.82.09.48.34
sandram72@hotmail.fr

Résultat des concours 2023 Maisons illuminées et Maisons Fleuries

Concours des maisons fleuries

1^{ère} catégorie:

Jardin visible de la rue

- 1^{er} M^{me} Martine POILVILAIN
- 2^{ème} M^r & M^{me} Christian BOUSSIN
- 3^{ème} M^r & M^{me} Daniel Pierre MENARD
- 4^{ème} M^r & M^{me} Georges LEHOUX
- 5^{ème} M^r André PORCHERON
- 6^{ème} M^r Didier GUILLIER

2^{ème} catégorie:

Décor floral sur la voie publique, terrasse etc ...

- 1^{er} M^{me} Raymonde ROHEE
- 2^{ème} M^r Jean-Claude PERCHERON
- 3^{ème} M^r Roger GONCALVES
- 4^{ème} M^r Raymond BOUSSIN



3^{ème} catégorie:

Maisons en campagne

- 1^{er} M^r Jean-Michel LAURENT
- 2^{ème} M^r Bernard BRAULT
- 3^{ème} M^r Michel PAVY
- 4^{ème} M^r Claude PERRIER
- 5^{ème} M^r Maurice HOUDIN
- 6^{ème} M^{me} Marthe GOUYÉ
- 7^{ème} M^r Frédéric TOUSSAINT
- 8^{ème} M^{me} Jacqueline PELLETIER

Concours des maisons illuminées

- 1^{er} M^r & M^{me} SELO-SCHAFF Albin & Andy
- 2^{ème} M^{me} Martine POILVILAIN
- 3^{ème} M^r Christophe GONNIN
- 4^{ème} M^r Gérard LE GUEVEL
- 5^{ème} M^r Michel PAVY
- 6^{ème} M^r Anthony SALMON

- 7^{ème} M^r Jacques JOUVET
- 8^{ème} M^r Alain GINER
- 9^{ème} M^r Ludovic CHAPIN
- 10^{ème} M^r Jean-Michel LAURENT
- 11^{ème} M^r Christophe BOUQUIN



Les inscriptions pour participer aux concours sont à faire à la mairie.

École - Permanences

• L'école (l'académie) et le SIVOS (les maires)

Le SIVOS regroupe les élèves de Chenu et de St Germain d'Arcé.

Cette année, une nouvelle organisation est en place.

En juin 2023, l'association des parents d'élèves (APE) a financé la sortie voile au lac de Marçon pour les élèves de CM1 et CM2, pour un montant de 1 040 € pour 4 jours plus le transport 1120,03 €, soit un total de 2160,03 €.

Rendez-vous à l'Assemblée Générale de l'association début septembre. La date sera diffusée prochainement (ILLIWAP, page facebook "écoles de Chenu et Saint Germain D Arce APE").

Présidente : M^{me} CHAPIN Graziella

A la rentrée 2023/2024 :

43 élèves seront scolarisés dans le SIVOS.

L'école de Chenu (4 classes - 20 élèves):

M^{me} **Axelle Morin** assurera la direction et l'enseignement pour les classes de petite, moyenne, grande sections et CP.

L'école de St Germain d'Arcé (4 classes - 23 élèves):

M^{me} **Manon Mathon** assurera la direction et l'enseignement pour les classes de CE1/CE2/CM1/CM2

Merci à tous

Pour votre aide lors de la fête des écoles qui a été un succès.

Et un grand merci à mon équipe.

N'oubliez pas, nous avons besoin de vous pour l'année prochaine



• PERMANENCE - FRANCE SERVICES



Grâce aux Maisons de Service Au Public vous pouvez :

- Obtenir des renseignements administratifs
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers
- Etre accompagné dans vos démarches
- Etre aidé dans la constitution d'un dossier

L'antenne du Lude - 28, place Neuve -

vous accueille du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, le lundi et vendredi de 9h à 12h30

Une permanence a lieu tous les 1^{er} lundi du mois dans notre commune.

Pour tout renseignement merci de joindre M^{me} Isabelle LEMOINE au 06.33.40.48.70

Les Conseillers Départementaux du Canton du Lude

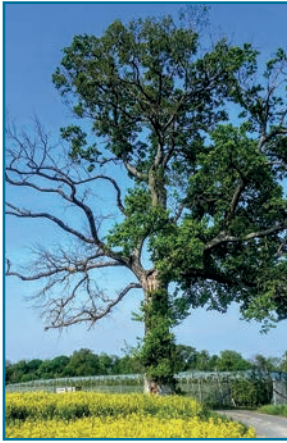
- François BOUSSARD et Brigitte LECOR tiendront des permanences

Hôtel du Département

72072 Le mans 9

tel: 02.43.54.70.13

françois.boussard@sarthe.fr • brigitte.lecor@sarthe.fr

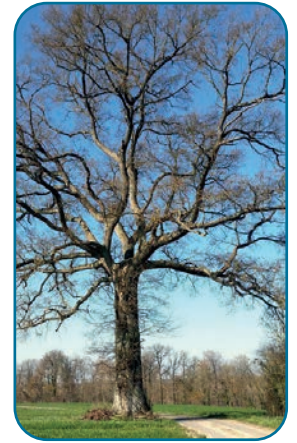


Le vieux chêne

Des branches. Des feuilles.
Des pétioles. Des folioles.

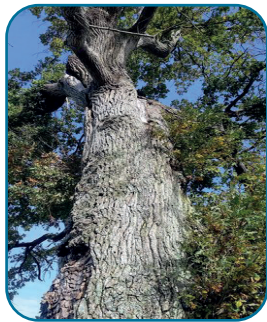
Un monde ramifié qui bouge, bruit et bondit.
Un royaume de verdure, de vertiges et de vents.
Un labyrinthe de souffles et de murmures.

Un arbre en somme.



Plusieurs fois par semaine, souvent de bon matin, je chausse mes "croquenots" pour une marche le long des chemins communaux des Vaux-du-Loir. Ils portent souvent des noms charmants de lieux-dits, réminiscence d'un passé légendaire.

A la fois nécessité physique et moment choisi de découverte solitaire au rythme lent de ses pas. Il permet de renouer avec le bonheur des sens que nous avons tendance à oublier face aux menaces et multiplicité des écrans qui nous entourent. Les plaisirs les plus simples sont alors accessibles : pierres, fleurs, chants des oiseaux, souffle du vent dans les branches, nuages, ciel, forme et vie des arbres...



Au bord de l'un de ces chemins est un grand et vieux chêne, frère de celui sous lequel Saint Louis rendait la justice. Témoin vénérable du passé, plus ou moins sorcier et guérisseur, il a servi avec la même indifférence des générations d'hommes et d'animaux.

Il a vu passer des troupes de cavaliers, de soldats, des bouviers, des laboureurs, des vigneron qui se décoiffaient frappés de respect par la

majesté et la grandeur de ce doyen des doyens, colosse végétal bienfaisant, serein, lutteur tenace et puissant.

Il semblait ignorer le grouillement à ses pieds où se jouait son destin, roncières grincheuses, orties cuisantes, lapins apeurés, sangliers solitaires et grognons. Au-dessus de sa chevelure impassible bourdonnait la multitude compacte des abeilles ivres de labeur, voletaient des mésanges nerveuses et espiègles et de graves corbeaux annonciateurs de malheur.

Il m'a été raconté qu'un jour, un ou plusieurs malandrins eurent la bonne idée de se débarrasser de leurs sacs et bidons d'engrais, pesticides et autres armes de destruction massive et de les entasser au pied du vénérable ancêtre. Personne n'a rien dit. Je n'étais pas encore là.

Le grand chêne a alors crié sa souffrance sans que quiconque puisse l'entendre. De tous côtés, il a lancé ses racines en quête de nourriture saine et d'eau pure. Il a résisté tant qu'il a pu.

Puis un jour, un hurluberlu sans doute de la même équipe, par paresse ou ignorance jetait quelques litres d'essence et une allumette mettant le feu à cet amas toxique.

Pendant plusieurs jours, les vapeurs nocives empoisonnèrent

le sol et le feuillage, brûlèrent la vieille écorce du vénérable ancêtre. Comment aurait-il pu résister ?

Chaque jour où je passe près de lui, je le vois dépérir inéluctablement. A chaque fois que je passe, je m'arrête et pose ma main sur son corps torturé. De grosses branches ont perdu leur feuillage. L'une d'elle est tombée il y a quelques temps, manquant d'écraser la voiture du facteur qui passait juste au moment de sa chute.



Son écorce qui part en lambeaux ne le protège plus et des armées d'insectes xylophages creusent des galeries dans son bois découvert.

Par bêtise, pauvreté d'esprit, incivilité, le grand chêne, témoin séculaire, se meure.

Cette triste histoire me rappelle, à l'époque où j'étais en activité d'édition, une rencontre avec Alain Baraton, le jardinier en chef du grand parc de Versailles et du domaine de Marly. J'avais eu l'occasion, à plusieurs reprises

sur des salons où nous étions invités, de longuement discuté avec ce grand bavard comme il aime à le dire de lui-même mais homme passionné et passionnant.

" Il y a dans notre société de nombreuses raisons de s'indigner, dit-il. Ce qui révolte Alain Baraton, qui aime passionnément les arbres, ce sont les multiples outrages que les hommes font subir à ces végétaux exceptionnels.

Dans un petit ouvrage "La Haine de l'arbre*" qu'il a eu la gentillesse de me dédicacer, il plaide avec véhémence et l'humour qu'on lui connaît, pour qu'enfin les arbres soient respectés et protégés. Pour qu'enfin on les considère non pas comme des morceaux de bois inertes, mais comme des êtres vivants dont le rôle est primordial pour la beauté et la préservation de notre environnement, pour notre santé et pour notre équilibre. "

[...] Jadis
les arbres
étaient des gens comme nous
Mais plus solides
plus heureux
plus amoureux peut-être
plus sages
C'est tout.

Jacques Prévert*

* Alain Baraton - La Haine de l'Arbre - Actes Sud 2013

* Jacques Prévert, Georges Ribemont Dessaignes, - Arbres - Gallimard 1976

* Jacques Lacarrière - Le Pays sous l'écorce - Seuil 1980

Chenu Info'

23 Septembre 2023

sera organisée la Fête de la Paix, journée festive de partage et d'échanges.

PROGRAMME

• 10h à la Grange Dîmière:

- Départ de la balade familiale à pied sur les chemins du village (2 heures).

- Départ de la sortie avec son vélo électrique (*organisée par l'association Balade Etape*) pour une boucle de 1h.

• 11h à la Grange Dîmière:

Départ pour la seconde boucle (différente de la n°1). Possibilité de faire les 2.

• 14h à la Grange Dîmière:

Préparation de la soupe de la Paix et de la compote des potes... apportez des légumes du jardin !

Il y aura des présentations d'activités, et d'associations, des expositions aussi, dans la Grange Dîmière et à l'extérieur.

• 16h:

Départ de la déambulation dans le village, qui se terminera par la plantation de l'arbre de la Paix.

• 18h :

Scène ouverte aux musiques, contes, poésies, etc

• 20h à la Grange Dîmière:

Repas partagé. Vous partagerez avec les autres convives ce que vous avez apporté ainsi que la soupe et la compote (pensez à apporter vos couverts et 1 bol...).

• 21h :

Soirée danse avec Bercé Danse.

Le programme comprend des animations variées (créations des enfants des écoles, stands associatifs, jeux et contes pour enfants et grands-enfants, rallye pédestre...) et se conclut par le partage d'une bonne soupe (préparée sur place !) et des victuailles apportées par les participants, le tout dans une chaleureuse ambiance musicale.

Un rituel fort de sens pour marquer cette journée : la plantation d'un arbre de la Paix square Ludwik Rajchman, qui inscrit notre démarche dans le temps et dans l'espace. Les arbres plantés invitent à faire la promotion de la paix dans l'histoire de la commune et dans l'esprit de ses habitants.

Cette journée de la Paix est soutenue par nos municipalités, à Chenu cette année puis St Germain l'an prochain.

Elle s'inscrit dans la journée internationale de la paix du 21 septembre selon la résolution 55/282 adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies.

Cette journée est à la portée de tous au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation.

"La paix, ce n'est pas lointain, c'est vivre ensemble au quotidien".

Autour de valeurs simples : le vivre-ensemble, le partage, la solidarité, la gratuité, l'idée est bien d'organiser une fête populaire, où chacun va pouvoir trouver sa place.

L'organisation de la fête mise donc sur : les échanges entre générations, la coopération des associations locales, la participation de toutes les bonnes volontés, la valorisation des savoirs-faire et des talents locaux.

Chenu Info'

• Biodéchets



À compter du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs biodéchets afin qu'ils soient ensuite valorisés. Explications.

C'est quoi les biodéchets ?!



Le Syndicat du Val de Loir a opté pour déployer du compostage individuel et/ou partagé afin de respecter cette nouvelle réglementation.

Actuellement, la phase de mise en œuvre est en cours, 2 situations ont été retenues par le syndicat :

- > **Le compostage individuel pour les habitations pavillonnaires et individuelles.**
- > **Le compostage partagé pour les habitats collectifs et les maisons sans jardin.**

Si vous souhaitez être équipé de ce type de dispositif, vous pouvez contacter directement le Syndicat du Val de Loir au

02 43 94 86 50.

Tarifs des composteurs à usages individuels:

Composteur de 345 Litres:

- Modèle à monter
- Dimensions : 79x79 cm et hauteur 89,5cm
- [Fiche technique](#)
- Participation : 20€



Composteur de 830 Litres:

- Modèle à monter
- Dimensions : 112 cm de diamètre et hauteur 88,5cm
- [Fiche technique](#)
- Participation : 40€



Un bio seau de 10L (pour le dépôt de vos déchets de cuisine) et un guide du compostage sont remis avec le composteur.

• SORTIR À CHENU

• Le Café de la Gare



est ouvert ! Bruno BRIMBAL organise très souvent des concerts les vendredis soirs. Afin de respecter les consignes de sécurité, les concerts se déroulent à l'extérieur sous un barnum.

Pour connaître les dates des concerts, veuillez vous connecter sur sa page Facebook :

"www.facebook.com/cafedelagarechenu"

Et venez écouter de la bonne musique, du rock, du blues, de la chanson française...

• La Pom'Gourmande

Là où il fait bon manger à Chenu,

La Pom'Gourmande sur la place de l'église.

Ouvert de :
-8h30 à 16h du lundi au vendredi

Services en plus :
• Point poste

02.43.44.83.66



Chenu Info'

• Square Ludwig Rajchman

S'il est un projet qui nous tenait à cœur et pour lequel la totalité des membres du Conseil ont œuvré, c'est bien celui-ci.

Nous avons comme ambition la création d'un espace de jeux pour nos enfants, du village et d'alentour. Le choix de l'emplacement s'est porté sur le Square Ludwig RAJCHMAN car cet espace de verdure n'était pas utilisé et que des tables de pique-nique y étaient déjà installées.

Les jeux nous ont été livrés l'année dernière et le montage a été effectué dernièrement par les membres du Conseil Municipal et quelques bénévoles.

Nous en profitons pour leur renouveler nos remerciements.

Cet espace comprend :

une tyrolienne,

une balançoire,

un jeu multi activités

(toboggan, mur d'escalade, pont de singe, toile d'araignée)

un but de foot.

Le budget de cet investissement est de :

17 907,82 euros y compris le terrassement et les gravillons.

Nous avons bénéficié de deux subventions :

DETR 2020 pour 5 000 euros et la Région pour 3 416 euros.

Soit un reste à charge pour la commune de 9 491,82 euros.



Construction des jeux



Le projet s'est complété l'année dernière, suite à la présentation par la société **AGORESPACE**, d'un **CityStade**.

Cet espace supplémentaire a trouvé sa place dernièrement sur la partie bitumée à l'entrée du square.

Il comprend :

2 buts de foot

2 paniers de basket

4 mini buts brésiliens.

Ce complément de projet a été réalisable du fait des subventions reçues.

Le budget du CityStade est de 49 000 euros.

Nous avons perçu des subventions:

de la part de l'Agence des Sports pour 23 760 euros et avons choisi d'imputer 15 400 euros du plan de relance dans cet espace.

Soit un reste à charge de 9 840 euros pour la commune.

Une inauguration est prévue courant septembre 2023. La société **AGORESPACE** prévoit également une démonstration avec les enseignantes des écoles, qui va permettre une explication complète des différentes possibilités de cet espace sportif.

Nous espérons que cet espace de jeux va permettre aux habitants de la commune et d'alentour de se retrouver, en famille et entre amis, dans le respect du matériel et des horaires de citoyenneté au niveau sonore.

Nous remercions à nouveau les bénévoles et les différents acteurs (fournisseurs, subventionneurs...) sans qui ce superbe projet n'aurait pas été réalisable.

• NUISANCES SONORES

Tous responsables !



A Chenu, afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux du bricolage et de jardinage conduisant à des nuisances sonores ne sont autorisés que sur des plages

horaires bien définies :

• les jours ouvrables de 8h30 à 19h30

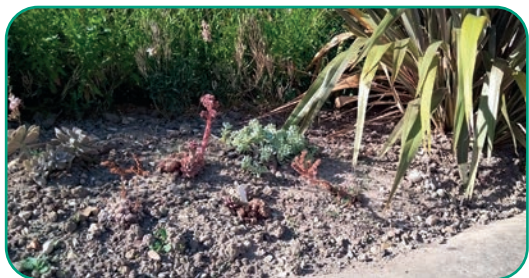
• les samedis de 9h à 19h

• les dimanches et jours fériés de 10h à 16h

selon l'arrêté "n°960-1758" du 3 Mai 1996

Chenu info'

• SUCCULENTES - Plantes Mairie



Certains d'entre vous l'auront peut-être remarqué, du changement est intervenu au niveau des plantations au pied de notre mairie.

Un sujet de réflexion a eu lieu entre quelques membres du Conseil par rapport à l'entretien et la gestion de l'arrosage, tant au niveau budgétaire qu'environnemental.



Un producteur de cactus se situe dans notre village, **Monsieur DELOUCHE**.

Après demande d'informations sur les différentes espèces, la plantation, la gestion de l'entretien et de la tarification, nous avons opté pour cet achat concernant le parvis de la Mairie.



L'idée est d'orienter les achats de plantations vers des fleurs qui durent tout au long des saisons et qui demandent peu d'eau afin d'économiser le temps de notre agent communal et éviter la surconsommation d'eau alors que nous avons des étés de plus en plus secs et de plus en plus de restrictions d'eau.

C'est pourquoi des plantes dites "*succulentes*" ont fait leur apparition : *sedum*, *graptopetalum* et bien d'autres.



M & M^{me} DELOUCHE

"Au coussin de Belle-mère"

La Grande Vallée

02.43.44.67.64

07.85.62.14.46

lecactus37@hotmail.fr

• 14 Juillet 2023 en images



Les Marchés aux alentours de Chenu !

Les horaires peuvent varier en fonction de la météo et de la saison.

• Château-du-Loir (72500)

Ce marché a lieu toute l'année le samedi de 8h à 13h.

C'est un marché en plein air situé place de l'Hôtel de Ville, avenue Jean Jaurès, avec environ 70 exposants (vêtements ; produits du terroir ; produits bio ; poisson ; fleurs ; boissons (bières) ; bazar ; artisanat ; alimentaire ; miel, etc.)

Pour plus d'informations, contacter le service foires et marchés de la mairie 02.43.38.18.00

Un petit marché a lieu également le mercredi matin en face de la mairie.

• Le Lude (72800)

Ce marché a lieu toute l'année le jeudi de 8h à 13h.

Situé place du Champ de foire, ce marché de plein air compte environ 15 exposants (alimentation, boisson, etc.).

• Aubigné-Racan (72800)

Ce marché a lieu toute l'année le samedi de 8h à 13h.

C'est un marché en plein air situé place du Centre Ville avec quelques exposants (alimentation, boisson, etc.).

• Château-La-Vallière (37330)

Un marché le lundi de 8h à 13h place de la Mairie.

Un marché le samedi place de la boucherie.

(Marchés de plein air).

• Saint-Paterne-Racan (37370)

Ce marché a lieu toute l'année le jeudi de 8h à 13h.

C'est un marché en plein air situé place de la République, avec environ 15 exposants (alimentation, boisson, etc.)

• Villiers-Au-Bouin (37330)

Ce marché a lieu le mardi matin place de l'Eglise.

• Vaas (72500)

Ce marché a lieu 1 fois par mois, le 2^{ème} dimanche du mois place de la liberté de 8h30 à 13h.

C'est un marché alimentaire et artisanal.

Formalités Administratives



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Le site officiel de l'administration française : connaître vos droits, effectuer toutes vos démarches administratives.

Service-public.fr a pour mission d'informer l'utilisateur et de l'orienter vers les services qui lui permettent de connaître ses obligations, d'exercer ses droits et d'accomplir ses démarches administratives. C'est le site officiel de l'administration française, le portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne.

Le site service-public.fr a été créé en 2000.

Le site est accessible depuis tous supports : ordinateur, tablette ou mobile et s'intègre dans un projet global destiné à proposer aux usagers un point d'entrée unique d'information, d'orientation mais aussi de services en ligne.

Organisé en fonction des besoins des usagers, le site répond à des questions telles que : " Ai-je droit à une aide au logement ? ", " Quel est le coût d'un passeport ? ", " Comment obtenir le formulaire de demande d'aide juridictionnelle ? ", " Puis-je faire mon changement d'adresse en ligne ? ", " Quels sont les horaires d'ouverture de la préfecture ? ", " Suis-je obligé de me déplacer pour refaire ma carte grise ? " etc.

Quelques exemples de formalités que l'on peut accomplir sur Service-Public.fr

• Papiers - Citoyenneté •

État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité

• Famille •

Allocations familiales, Naissance, Mariage, Pacs, Scolarité...

• Social-Santé •

Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...

• Transport •

Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...

▶ À noter

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la CNI passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. L'allongement de 5 ans concerne les CNI sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (attention cette prolongation ne s'applique pas aux personnes mineures, de plus certains pays n'acceptent pas cette prolongation.) (Pour plus d'infos : www.diplomatie.gouv.fr)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.service-public.fr

Recensement militaire parcours de citoyenneté

Instauré par la loi du 28 octobre 1997, le Parcours de Citoyenneté comprend deux volets :

• Le volet obligatoire :

1-- L'enseignement de la Défense en classe de 3^{ème} et de 1^{ère}.

2-- Le recensement s'effectue à la mairie de son domicile dans le mois qui suit le 16^{ème} anniversaire. Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

3-- La Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD) permet de renforcer le lien entre les jeunes citoyens et la Défense tout en les sensibilisant sur leurs responsabilités. Au cours de cette journée, les jeunes recensés par les municipalités reçoivent une information sur la Citoyenneté, la Défense et les Forces Armées, les métiers de la Défense ainsi qu'une initiation au secourisme.

• Le volet optionnel :

1-- Une deuxième rencontre (sur volontariat) permet au jeune citoyen de faire plus ample connaissance des Forces Armées.

2-- La participation à des préparations militaires donne l'occasion au jeune volontaire de s'intégrer aux activités de Défense.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

DÉCHÈTERIES



HORAIRES D'ETE

Du 15 Avril au 15 Octobre

HORAIRES D'HIVER

Du 16 Octobre au 14 Avril

Rendez-vous sur le site internet

www.syndicatvaldeloir.fr

pour toutes les informations utiles et pour vous inscrire à la newsletter, rien de plus simple c'est là :

Alertes infos : recevoir toutes nos actualités

Saisir votre email

S'abonner

Le Lude 02.43.94.13.73

Horaires d'été :

Lundi	9h - 12h et 14h-18h
Mardi	10h - 12h30
Mercredi	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	9h - 12h et 14h - 17h30
Samedi	9h - 12h30 et 14h - 17h30

Horaires d'hiver :

Lundi	9h - 12h et 14h - 17h30
Mardi	10h - 12h30
Mercredi	14h - 17h30
Jeudi	10h - 12h
Vendredi	10h - 12h et 14h - 17h30
Samedi	10h - 12 h et 14h - 17h30

Montval/Loir 02.43.46.72.24

Horaires d'été :

Lundi	9h - 12h et 14h-18h
Mardi	10h - 12h30
Mercredi	14h - 18h
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
Samedi	9h - 12h30 et 14h - 18h

Horaires d'hiver :

Lundi	9h - 12h et 14h - 17h30
Mardi	10h - 12h30
Mercredi	14h - 17h30
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	10h - 12h30 et 14h - 17h30
Samedi	10h - 12h et 14h - 17h30

Attention,

ces horaires peuvent évolués pour l'année 2024

Restez informés : www.syndicatvaldeloir.fr

ou

illiwap la sation syndicat du val de loir

AMÉNAGEMENT DES HORAIRES des déchèteries

PRÉVISION FORTES CHALEURS

Du lundi 17 juillet au samedi 19 août :

Déchèteries OUVERTES de 7H30 à 12H30 du lundi au samedi*.

***FERMETURES : Verneil-le-Chétif le mardi Le Lude le mercredi**

Restez informés !

www.syndicatvaldeloir.fr | [Syndicatduvaldeloir](https://www.facebook.com/Syndicatduvaldeloir) | [illiwap](https://www.instagram.com/illiwap) | [Syndicat du Val de Loir](https://www.instagram.com/SyndicatduValdeLoir)

OFFREZ UNE 2^{ème} VIE À VOS TEXTILES USAGÉS

Alors n'hésitez plus.... Vos vêtements sont usés ? Trop petits ? Plus à votre goût ? C'est le moment de faire du tri et de donner une seconde vie à vos textiles usagés !

La borne se situe à coté de l'atelier communal.



Quelques conseils utiles lors du dépôt des textiles dans la borne qui se trouve à coté des bacs à tri :

- Mettez vos textiles **propres et secs** dans des sacs bien fermés pas trop volumineux.
- Mêmes **usés ou déchirés**, tous les textiles sont acceptés dans les bornes!
- Pas besoin de repasser ou plier les vêtements.
- Les paires de chaussures doivent être **attachées par paire**.
- Les couettes, les coussins, les oreillers, ainsi que les tissus qui auraient été utilisés pour la peinture ou le bricolage sont interdits.

Petits Vêtements



Grands Vêtements



Linge de maison



Chaussures



GARE Montval/Loir



Gare SNCF
Rue du Val de Loir
72500 Montval/Loir



Horaires d'ouverture de la gare

du lundi au jeudi : de 6h à 20h30
vendredi : de 6h à 22h30
samedi : de 8h à 20h30
dimanche : de 8h à 22h30
Fermé les jours fériés

Horaires d'ouverture du guichet

du lundi au vendredi : de 8h à 12h00
et de 13h15 à 16h00
Fermé le samedi et dimanche

+ Distributeur de titres de transport TER
situé à l'intérieur de la gare, voir horaires ci-dessus.



Pour connaître les horaires de départ : www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/horaires/recherche

• EMPLOI

• Mission Locale Sarthe et Loir

16 rue du 11 novembre
72500 Montval/Loir
02.43.79.24.87
chateauduloir@ml-sarthe-loir.fr



P.A.I.O. DU LOIR

Jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'Emploi ou de Formation
Espace Récollets (dans le même bâtiment que la bibliothèque),
place Georges Clémenceau
72500 Montval/Loir
02.43.79.24.87

• Pôle Emploi

Agence généraliste
19 rue du mont sur loir
72500 Montval/Loir
39.49

• ADECCO

Agence intérim
70 rue Aristide Briand
72500 Montval/Loir
02.43.38.15.00

• RANSTAD

Agence Intérim
71 rue Aristide Briand
72500 Montval/Loir
02.43.38.14.14

• SYNERGIE

Agence Intérim
69 rue Aristide Briand
72500 Montval/Loir
02.43.79.25.38

• ADMINISTRATIF

Tout renseignement administratif
39.39 "Allô, service public"

• Préfecture de la Sarthe

Place Aristide Briand
72041 Le Mans Cedex 9
02.43.39.72.72
www.sarthe.pref.gouv.fr

• Sous-Préfecture de La Flèche

36 rue Pape Carpentier
BP 135
72205 La Flèche Cédex
02.43.48.12.76

• Trésorerie de la Flèche

3 allée de la Providence
72200 La Flèche
02.43.94.01.56

• Syndicat Mixte du Val de Loir

Collecte & Traitement des ordures Ménagères
5 bd FISSON
72800 Le Lude
02.43.94.86.50

• Centre des Impôts

3 allée de la Providence
72200 La Flèche
02.43.48.54.10
www.impots.gouv.fr
www.cadastre.gouv.fr

• Communauté de Communes- Sud Sarthe

Président François BOUSSARD
5 rue des écoles
72800 Aubigné Racan
02.85.29.12.00
www.comcomsudsarthe.fr

• CPAM

23 rue du mont sur loir
Montval/Loir
01.84.90.36.46

• MSA

23 rue du mont sur Loir
Montval/Loir
02.43.39.43.39

• Aides financières pour améliorer votre habitat

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
www.service-public.fr

www.sarthe.pref.gouv.fr
www.impots.gouv.fr
www.insee.fr

www.vallee-du-loir.com
www.equipement.gouv.fr
www.archives.sarthe.com
www.catho-du-loir.over-blog.com

www.notrefamille.com
www.caue-sarthe.com
www.service-public.fr
www.cadastre.gouv.fr

Transport Scolaire

■ Ecole maternelle et primaire

École Maternelle et Primaire

Rue Principale
72500 Chenu
02.43.46.03.65

École Primaire

Rue Principale
72800 St Germain d'Arcé
02.43.46.03.48



Un livret d'accueil sera remis aux élèves.

■ Collège et Lycée

•• En détail

Votre enfant peut bénéficier d'un tarif transports scolaire s'il est domicilié et scolarisé dans la région pays de la Loire : de la maternelle à la terminale (générale ou professionnelle), en tant que demi-pensionnaire, interne ou externe, dans un établissement public ou privé en respectant les périmètres de transports définis

Pour les autres cas, l'usage des transports scolaires pourra éventuellement être étudié, au cas par cas, selon les places disponibles et au tarif de 300 € par enfant.

•• Inscription au transport scolaire de la Sarthe :

1. Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait sur internet à l'adresse suivante :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transport-scolaires>

Il suffit ensuite de se laisser guider par le site, mais avant de commencer, munissez-vous :

- d'une adresse mail valide
- d'une photo d'identité de votre enfant numérisée (au format jpeg, png ou gif - 5 Mo max), la photo doit être nette et sérieuse.

•• Horaires :

Itinéraire : 071/002A **Départ : Chenu**
Service : L-M-M-J-V **Arrivée : Montval/Loir**

Heure	Point d'arrêt
07h13	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
07h15	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
07h18	CHENU - Abribus Place de l'Eglise
07h26	CHENU - RD 215 - le Souci
07h39	MONTVAL-SUR-LOIR - Park.Collège Lycée Château / Loir
--	MONTVAL-SUR-LOIR - Collège St Jean (Château / Loir)
07h50	MONTVAL-SUR-LOIR - Lycée Professionnel(Château / Loir)

Itinéraire : 071/002R **Départ : Montval/Loir**
Service : L-M-M-J-V **Arrivée : Chenu**

Heure	Point d'arrêt
17h42	MONTVAL-SUR-LOIR - Lycée Professionnel(Château/Loir)
18h10	MONTVAL/LOIR - Park.Collège Lycée Château /Loir
18h37	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
18h40	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
18h42	CHENU - Abribus Place de l'Eglise
18h47	CHENU - RD 215 - le Souci

Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire de la Fare (SIVOS de la Fare)

Service : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Commune	Point d'arrêt	Matin	Soir
St Germain D'arcé	Ecole primaire (st Germain d'arcé)	8H40	16h40
Chenu	Ecole primaire (Chenu)	8h50	16h50
St Germain d'arcé	Ecole primaire (st Germain d'arcé)	9h00	17h00

Transporteur : STAO 72

Renseignements à la mairie : 02.43.46.00.56

•• Quel tarif ?

- 150 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train;
- la gratuité applicable dès le 3ème enfant transporté;
- demi-tarif (75 €) si votre enfant est scolarisé en regroupement pédagogique intercommunal (RPI);
- possibilité de règlement en 3 fois par prélèvement bancaire.

•• Mode de paiement ?

- Carte bancaire
- Prélèvement bancaire (possibilité de paiement en 3 fois)
- chèque ou espèces

Pour plus d'informations :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/tarifs/abonnement-scolaire-en-sarthe>

ALLO ALEOP :

09.69.39.14.14 (appel non surtaxé)

de 7h à 20h du lundi au vendredi et

le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés).

Itinéraire : 071/001R **Départ : Montval/Loir**
Service : L-M--J-V **Arrivée : Chenu**

Heure	Point d'arrêt
16h35	MONTVAL/LOIR - Park.Collège Lycée Château /Loir
17h24	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
17h26	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
17h28	CHENU - Abribus Place de l'Eglise

Itinéraire : 071/002R **Départ : Montval/Loir**
Service : MERCREDI **Arrivée : Chenu**

Heure	Point d'arrêt
12h45	MONTVAL-SUR-LOIR - Lycée Professionnel (Château/Loir)
13h10	MONTVAL/LOIR - Park.Collège Lycée Château /Loir
13h36	CHENU - RD 30 - La Gourdinellerie (embt)
13h37	CHENU - RD 30 / RD 281 - Carrefour
13h39	CHENU - Abribus Place de l'Eglise
13h43	CHENU - RD 215 - le Souci

Nous ne pouvons vous garantir les horaires et les points de ramassage au moment où est édité le catonicien.

Retrouvez l'ensemble des horaires et de points d'arrêts à l'adresse suivante : <https://aleop.paysdelaloire.fr>

Santé



• Hôpital François de Daillon - Le Lude

L'Hôpital François de Daillon est un établissement public de santé.

Il a une capacité désormais de 134 lits suite aux travaux de 2015 soit

-40 lits de soins de suite et de réadaptation

-20 lits de soins de longue durée (USLD)

-74 lits d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) dont 14 lits PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés).

L'Hôpital assure aussi des journées d'informations et de formations comme par exemple :

- formation aux aidants familiaux de patients atteints de la maladie d'Alzheimer ;

- formation aux patients et aidants diabétiques.

L'hôpital vous propose également des **consultations spécialisées** qui ont lieu à la **Maison médicale** toute proche de l'hôpital.

Infos Pratiques

• Adresse

Hôpital local François de Daillon (Le Lude)
Chemin des Bichousières
72800 Le Lude

• Coordonnées

> Standard : 02.43.48.48.48

> Fax général : 02.43.94.52.14

> Courriel : contact@hopital-lude.com

Pour plus d'informations:

02.43.48.48.48 (standard de l'hôpital) ou connectez-vous sur le site :

<http://www.ch-polesantesartheloir.fr/124/consultations-de-proximite.html>

• Centre Antipoison

Les centres antipoison sont des services médicaux situés dans des hôpitaux universitaires français.

Des médecins, pharmaciens et infirmiers assurent une assistance permanente téléphonique gratuite. Tous les appels aux centres antipoison sont enregistrés. Les dossiers médicaux sont strictement confidentiels.

QUE FAIRE ?

en cas d'intoxication ?

Ne donnez pas à boire.

Ne faites pas vomir la victime.

Le lait n'est pas un antipoison.

Appelez le centre Antipoison.

NUMERO D'URGENCE: 24H/24H - 7J/7J

• ANGERS : 02 41 48 21 21

*Si la personne ne respire pas ou n'est pas consciente, appelez le SAMU (15)
N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent*

Les informations concernant la dénomination exacte du ou des produits ayant causé l'intoxication sont également nécessaires : gardez avec vous les emballages, prenez des photos.

• Numéros Utiles

Numéros Utiles :

• Vaas

Kinésithérapeute

Ghica/Iordache
56 rue Anatole Carré
02.44.52.51.85

Infirmiers

M^{me} Pivron (maison médicale)
06.79.66.75.81

M^{me} Massue (maison médicale)
02.43.46.84.83

Ambulance

SARL Lesève
53 Ter rue de la gare
02.43.46.70.02

• Pharmacies

Pharmacie Cayron

48 rue Anatole Carré
02.43.46.70.13

Pharmacie du Centre

2 place lemonier
Montval-sur-Loir
02.43.46.70.13

Pharmacie du Chêne Vert

ZAC du Chêne Vert
Vouvray-sur-Loir
02.43.79.42.78

• Soins Infirmiers pour Personnes Agées à Domicile – SSIAD

M^{me} Tiron-
Infirmière coordinatrice
Place de la Mairie
72510 Pontvallain
02.43.46.37.55

• Maison de santé Montval-sur-Loir

1 rue Henri DUNANT

Médecins Généralistes :

Dr Lidec – Lebourg – Varangot – Mejri : 02.43.44.01.66

Dr Brossaud : 02.43.46.44.10

Dr Gazhi : 02.43.44.37.43

Podologues : 02.43.79.39.32

Kinésithérapeutes : 02.43.44.03.15

Infirmiers : 02.43.44.02.23

Orthophoniste :

Allard Myriam - 06.16.60.19.85

Menon-Bourdilleau - 07.69.64.18.74

Psychomotricienne : Latournerie Eléonore - 06.85.32.87.87

Dietéticienne : Maret Sandra - 06.22.52.61.95

Orthoptiste : Roya Jeanneret - 06.01.44.92.54

• Cabinet d'ophtamologie

1 Rue de la Bascule-72500 Montval/Loir

02.49.88.00.37

Déménagement prochain à Vaas.

Clic



Le **CLIC** est un lieu d'accueil et d'écoute, un guichet de proximité à disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur entourage, ainsi qu'aux professionnels du secteur social et de la santé.

C'est un service gratuit qui ne délivre ni soins ni prise en charge au domicile mais assure :

1- Une mission d'information à propos du maintien à domicile et le retour d'hôpital

- Aide à domicile
- Soins à domicile
- Portage des repas
- Amélioration de l'habitat
- Téléalarme
- Recherche de structures d'hébergement
- Accompagnement dans la recherche d'aides financières et d'accès aux droits

2- Une mission de coordination

- Par l'évaluation des besoins et l'élaboration d'un plan d'accompagnement en tentant de mettre en place des réponses rapides, complètes et coordonnées.
- Par des réunions d'échanges mensuelles avec les partenaires

**Espace Santé - Place du Chanoine Tarot
72510 PONTVALLAIN**

02.43.79.23.10 / 02.43.79.01.36
clic.sudsarthe@wanadoo.fr

*** Coordinatrice :**

Marie-Paule HIVER

Secrétaire : Aurore HOUDIN

Ouverture le lundi de 9h à 12h et 14h à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h30

Rencontre au domicile sur RDV

*Le CLIC Sud Sarthe intervient dans les communes suivantes:
Aubigné-Racan, Cérans-Foulletourte, Château-l'Hermitage,
Chenu, Coulongé, Dissé-sous-le-Lude, La Bruère-sur-Loir,
La Chapelle-aux-Choux, La Fontaine-Saint-Martin,
Luché-Pringé, Le Lude, Mansigné, Mayet, Oizé, Pontvallain,
Requeil, Saint-Germain-d'Arcé, Saint-Jean-de-la-Motte, Sarcé,
Savigné-sous-le-Lude, Verneil-le-Chétif, Yvré-le-Pôlin.*

Services à la personne

Familles de la Sarthe - soutien à domicile.

- Ménage • Repassage • Garde d'enfants • Courses
- Aide au maintien à domicile • Préparation des repas • Aide à la toilette

- Personnel compétent
- Evaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit
- Formalités administratives simplifiées
- Services agréés par l'Etat
- Aides financières possibles des Caisses de Retraite, du Conseil Général (APA), des mutuelles...
- Possibilité de paiement par CESU

Contact :

- **Sandrine Vallée** 02.43.42.31.55
Responsable de Secteur Familles de la Sarthe
- **Jacqueline Aubin** 06.65.33.62.64
Auxiliaire de vie sociale



Centre Social

**Allée de l'Ancienne Gare
LE LUDE**

02.43.45.14.71
le-lude.sad@wanadoo.fr

APEF LE LUDE

18 rue de l'image
Services à la personne
02.85.85.94.70
lélude@apef.fr

Nourrices agréées :

- **Maryline MÉNARD**
Les Quantières
06.28.29.21.57
- **Patricia LERAT**
La Gagnerie
02.43.46.04.10
06.40.07.69.80

RAMPE

(relais assistant(e)s maternel(le)s
parents enfants)
Place des AFN
72800 Aubigné-Racan
02.85.29.12.20

● L'équipe de rédaction ●

*Eric Martineau , Marie-France Narbonne,
Laëtitia Refour, Muriel Tireau,
Graziella Chapin, Françoise Pellerot,
Yves de Saint Jean, Gilles Rochette,
et Thierry Lecerf.*



Remerciements :

- à Barbara Berson, secrétaire de mairie pour sa disponibilité et son aide.
- à Yves De Saint Jean pour son article.
- à Andy pour la réalisation du bulletin municipal.

L'équipe de la rédaction est ouverte à toutes suggestions, idées.

Vous êtes invités à transmettre toutes les informations :

- à la mairie
- par mail :

lecatonicien@free.fr.

Nombre d'exemplaires : 250



Numéros de téléphone

EDF

pour un dépannage : 09.72.67.50.72
Remise en service :
part. : 09.69.32.15.15
pro. : 08.10.333.683

Téléphone

pour un dépannage : 10.13

EAU

09.69.32.35.29

SAMU15
POMPIER 18
POLICE 17
Appel Urgence Européen 112

Gendarmerie Mayet 02.43.46.60.04
Gendarmerie Le Lude 02.43.94.60.17
Pharmacie de garde 32.37

Centre Hospitalier CDL 02.43.44.77.77
Disparition Enfant 116.000
Enfance maltraitée 119
Centre Anti-Poison 02.41.48.21.21
SOS Amitié 02.43.84.84.84
SOS main 02.38.79.60.95

Médecin de garde 116 117

Votre numéro unique pour joindre un médecin de garde la semaine après 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés.

Problèmes de nids de guêpes, frelons



ARBOR ECOBOIS
La Forge
72350 Mayet
06.63.63.51.59

RAMELLO Ludovic
La Grande Maison
49490 Broc
06.71.11.33.85

Sarthe•Guêpes•Frelons
3 ch Beauregard
72500 Montval-Sur-Loir
06.77.90.61.15

Les Entreprises de Chenu

• Artisans/Commerçants

Andy Créations

Agence de Communication
16 ter rue principale
07.83.51.30.48
02.43.79.55.35
contact@andy-creations.fr
www.andycreations.fr



"La Pom'Gourmande"

Fabrice CALTREAU
Restaurant - Bar - Dépôt de pain
Bureau de Poste - Gaz
11 place de l'Eglise
06.86.53.40.11
02.43.44.83.66

Bruno BRIMBAL

Café Concert - Café de la Gare
8 place de la Gare
02.43.46.00.67
06.52.20.41.77
bunobrimb@free.fr

Christophe GONNIN

Plombier - Chauffagiste
Beau Soleil
02.43.46.46.17
06.80.67.90.88



M & M^{me} DELOUCHE

"Au coussin de Belle-mère"
La Grande Vallée
02.43.44.67.64
07.85.62.14.46
lecactus37@hotmail.fr

Sébastien Foulonneau

Entretien espace vert
1 Rue de la gare
07.89.49.79.19



Ets SOREAU-MOUNIER

Mécanique agricole
14 Grand'rue
02.43.46.00.73
02.43.46.04.49

Xavier NARBONNE

Sculpteur pierre et bois
L' Aître Chotard
06.87.00.81.25
xavier_narbonne@orange.fr

Jules CLOAREC

Charpente - Couverture
6 rue St Jean
02.43.46.48.45

Patrick SION

Loca'sion Produc'sion
Production du spectacle vivant.
12 rue St Jean
02.43.44.68.98
06.09.79.53.03
patrick@locasion.fr
www.locasion.fr



Guillaume Multiservices

Tous petits travaux
intérieur-extérieur
11 rue Saint Jean
06.52.86.99.53



guillaume.cabazon@gmail.com

• Tourisme

Le TUFFEAU

Odile GAUTIER
Gîtes de France
02.43.46.57.54
www.gites-de-france.com



Villa des Roses - Meublé de tourisme

Eric MARTINEAU
<http://villadesroses-chenu.blogspot.fr/>
02.43.46.00.97
06.31.51.59.56

• Arboriculteurs

Gerfruit (SA)

La Portière
02.43.46.01.56

Guy Mickaël

La Guerrinière
02.43.46.77.62

LERAT Jean-Louis

La Chouanière
02.43.46.01.09

SCEA Les Quantières

Marché à la Ferme
Les Quantières
02.43.46.01.62

PORCHERON Fabrice

La Croix
02.43.46.00.82

Les Vergers de Chantesaie

Chantesaie
02.43.46.00.70

Organisation de Producteurs

Fruits du Loir
02.43.44.68.22